

Restons essentiels, l'UNEC vous adresse son cahier des revendications !



Il y a de cela quatre ans, la Coiffure a été reconnue essentielle par le gouvernement : elle doit le rester. Dans un contexte de déficit budgétaire qui peut dériver vers une crise financière et sociale sans précédent, l'Union nationale des entreprises de coiffure a souhaité attirer l'attention des acteurs politiques et économiques sur la situation de la profession afin que celle-ci ne soit pas oubliée dans les échanges qui émaillent les couloirs de l'Assemblée nationale en ce moment.

30 propositions destinées à assurer un avenir pérenne aux entreprises du secteur ont été recensées et rassemblées dans un cahier de revendications intitulé « Restons essentiels ».

Formation et emploi, baisse des charges des entreprises, concurrence déloyale, simplification administrative, transition écologique ou encore valorisation du métier tels sont les grands thèmes qui structurent ce document de 17 pages.

Parmi les propositions phares figurent le maintien des aides à l'apprentissage et des coûts contrats pour pouvoir continuer à former des jeunes afin de répondre aux besoins de recrutement du secteur. Les apprentis d'aujourd'hui sont les coiffeurs de demain sans lesquels les perspectives de développement resteront limitées.

Parmi ces propositions figurent également l'application d'une TVA à taux réduit, un sujet qui revient régulièrement dans les échanges avec les professionnels et dont l'UNEC se fait le porte-parole régulièrement.

Christophe Doré, président de l'UNEC a fait part de ces revendications à la Ministre en charge de l'artisanat Françoise GATEL lors de sa venue au MCB by Beauté Sélection et lors de son entretien au Ministère. "La Ministre s'est montrée très attentive à la situation des entreprises de coiffure dont le rôle est considérable dans le cœur des villes mais aussi en matière de formation, de réussite et de perspectives pour les jeunes", explique Christophe Doré, tout en restant mobilisé et bien décidé à faire avancer ces sujets. La Coiffure apporte du bien-être, elle crée du lien social et redonne le moral. La Coiffure constitue tout un pan de l'économie française et crée de nombreux emplois.

Nous vous invitons à vous joindre au président de l'UNEC, Christophe Doré, **lundi 25 novembre à 15h30, dans nos bureaux au 24 rue Erlanger à Paris 75016 pour une conférence de presse** sur la campagne **Restons essentiels** et sur les derniers **chiffres clés du secteur**. **Veillez s'il vous plait confirmer votre présence** à l'adresse mail communication@unec.fr avant lundi 18 novembre 2024.

Retrouvez le document "Restons essentiels" sur le site www.unec.fr dans l'onglet UNEC, rubrique [« Nos revendications »](#).

A propos de l'Union nationale des entreprises de coiffure

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 13 unions régionales, 96 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié de tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement.

Plus d'informations sur : www.unec.fr

Contacts presse :

Christelle Pelka

Directrice du Cabinet du Président

christelle.pelka@unec.fr

01 42 61 53 24